



INFO LUTTES

N°7

Montreuil, le 24 Janvier 2023

LES CHEMINOTS SE METTENT SUR LEUR 31 !

Après la belle journée de mobilisation interprofessionnelle du 19 janvier qui a vu 6 cheminots sur 10 agir par la grève, il faut maintenant renforcer la lutte contre la réforme des retraites !

La Fédération CGT appelle les cheminots à se mobiliser encore plus massivement le 31 janvier prochain, à tenir des assemblées générales et à mettre en débat l'intensification de l'action de grève dès début février.

► INJUSTE, INJUSTIFIÉE, INJUSTIFIABLE

La réforme proposée n'a aucune justification. Rien n'oblige le Gouvernement à faire le choix de l'allongement de la durée de cotisation ou le recul de l'âge de départ. C'est une posture politique qui répond aux injonctions du patronat et de la finance. Il faut remplir les poches des actionnaires et vider celles des salariés qui pourtant, produisent des richesses sans jamais en voir la couleur.

Comme sur la question des salaires, qui est en lien direct avec le financement de la protection sociale, le Gouvernement assume sa position : « *il est possible de faire autrement, mais nous avons fait un choix !* »

Le choix qui est fait est celui du cynisme, de la provocation et du mépris.

Quand les entreprises du CAC 40 ont bénéficié de 80 milliards de dividendes non soumis à cotisation sociale, quand les entreprises ont bénéficié d'exonérations de cotisations à hauteur de 66 milliards, quand l'absence de volonté et de mesures coercitives conduisent au non-respect de l'égalité salariale, quand la création d'emplois pérennes et non précaires est en berne, alors, oui, nous pouvons dire à notre tour que d'autres solutions existent !

Alors que le chef de l'État annonce le « *renforcement de son outil militaire* » à hauteur de 413 milliards sur 7 ans, nous devrions accepter sans broncher que notre système de retraite soit dynamité sous prétexte de projections financières négatives qui restent, à ce jour, hypothétiques ?

Nous n'avons que faire de la « *pédagogie* » du Gouvernement. Tout le monde a bien compris la réforme : elle est régressive et antisociale.

**ÇA SUFFIT !
FAISONS-LES PLIER !**



► ORGANISONS ET STRUCTURONS LA LUTTE

La démarche unitaire engagée interprofessionnellement doit permettre à l'ensemble de la population de s'inscrire dans le mouvement qui prend forme. Les temps forts sont autant de rendez-vous convergents qu'il nous faut réussir pour élargir le conflit, gagner l'opinion publique et maintenir le cap de l'unité syndicale.

Cependant, la Fédération CGT des Cheminots considère qu'il faut aller plus loin, y compris dans la branche ferroviaire et à la SNCF. Il faut accélérer et intensifier l'action !

► INTERFÉDÉRALE DU 20 JANVIER 2023

Les 4 organisations syndicales représentatives à la SNCF étaient présentes.

La CGT a proposé :

- **D'appeler à agir par la grève de manière unitaire le 31 janvier prochain.**
 - Les fédérations CGT Cheminots, UNSA Ferroviaire, SUD-Rail, CFDT Cheminots, ont répondu positivement à cette proposition.
- **D'appeler les cheminots à une première séquence de grève de deux jours les 3 et 4 février.**
 - Les fédérations UNSA-Ferroviaire, SUD-Rail, CFDT Cheminots ont répondu négativement à cette proposition.
- **D'appeler les cheminots à une deuxième séquence de deux jours les 7 et 8 février (avec possibilité d'adapter selon le calendrier interprofessionnel).**
 - Les fédérations UNSA-Ferroviaire, CFDT Cheminots ont répondu négativement à cette proposition pour l'heure. SUD-Rail en a accepté le principe.
- **D'envisager la possibilité d'une grève reconductible par période de 24 heures dès la mi-février.**
 - Les fédérations UNSA Ferroviaire, CFDT Cheminots n'ont pas souhaité donner suite à cette proposition, pour l'heure. SUD-Rail n'était pas fermée au principe.

► PRÉPARONS LES SUITES !

La Fédération CGT appelle à faire du 31 janvier prochain une journée d'action interprofessionnelle puissante, dans la dynamique de celle du 19 janvier et dans l'unité la plus large.

La Fédération CGT appelle, en premier lieu, ses syndicats, ses syndiqués à se rassembler, à débattre des perspectives d'action et à décider des suites qu'il conviendra de donner au conflit. Elle les appelle également à organiser des assemblées générales de cheminots afin de fixer le cadre collectif de l'action.

La Fédération CGT appelle les cheminots à se réunir en assemblées générales dès le 31 janvier et à mettre en débat la proposition d'une première salve de deux jours de grève consécutifs les 7 et 8 février (qui pourront être adaptés en fonction du calendrier interprofessionnel) ainsi que la possibilité d'engager une grève reconductible par période de 24 heures dès la mi-février.



**La victoire est à notre portée !
Elle dépend de nous !**

NOUS AVONS ENGAGÉ LA LUTTE !

ENRAGEONS-LA !

Pour être plus fort, vous aussi, adhérez à la CGT !
<https://www.cheminotcgt.fr/adherer/>

